



Prévention / Sécurité / Qualité de vie au quotidien des Juvignacois

## Marches exploratoires 2023 - Quartier des Constellations - Juin 2023

Contribution des marcheurs / arbitrages de la Municipalité

# LA PLACE DU SOLEIL ET L'AIRE DE JEUX

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés	Les arbitrages de la Municipalité			
	Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
Confort climatique	« Installer un coin ombragé à proximité immédiate des habitations avec des bancs avec dossiers pour s'asseoir. »		L'ensemble des noues paysagères situées au pied des résidences vont être replantées.	
	« Installer une fontaine à eau potable sur la place ». »			Des options d'aménagement qui concourent au confort climatique de l'espace public, le rendant plus accueillant notamment en période de fortes chaleurs.
	« Installer des jeux d'eau ou de quoi se rafraîchir sur la place comme des brumisateur fixes ». »			Deux propositions intéressantes dont la faisabilité sera étudiée tout en ayant conscience de la nécessité de préserver nos ressources en eau.
	« Installer une fontaine à eau potable dans le square d'aire de jeux ». »			
	« Sur la fontaine actuelle, indiquer « eau non potable ». »	Les fontaines faisant jaillir de l'eau au cœur des bosquets fonctionnent effectivement en circuit fermé ; <b>leur eau est donc non potable.</b>	Des panonceaux rappelant la non potabilité de l'eau seront installés.	
Accessibilité universelle	« Installer des bandes réfléchissantes, lumineuses et rugueuses (antidérapantes) sur les marches du petit escalier à proximité du petit Casino ; « Les escaliers sont glissants ». »	En 2020, JUVIGNAC créait sa <b>Commission Communale Pour l'Accessibilité de Tous</b> baptisée "CCPAT".  La commission réunit élus, techniciens, représentants du monde du handicap (déficient visuels, moteurs, auditifs...), habitants et commerçants. Le bilan d'activité annuel 2022 est disponible sur le site internet de la ville.	Le renforcement de l'accessibilité des marches de l'escalier situé devant le petit CASINO est une nécessité (bandes rugueuses et main courante).	
	« Ajouter une main courante dans l'escalier du petit Casino (en complément de celle existante mais espacée) ». »	Dans le cadre de la CCPAT, la ville et la métropole réalisent des travaux de mise en accessibilité (quais de bus desservis la voie piétonne surplombant la RN109, traversées piétonnes rues des Alouettes et Voie lactée, mains courantes le long des escaliers menant à la médiathèque, accessibilité Place de la lavande, création de place de stationnement PMR, ...)		
	« Installer des rampes d'accès PMR au niveau des escaliers du petit CASINO ». »			
	« Mettre en place un système audio (déclenchable au bip) à certains feux tricolores pour les personnes en situation de handicap. »	L'ensemble des carrefours à feux avec traversées piétonnes de JUVIGNAC sont équipés de dispositif sonore à l'exception de d'un seul. Ceux du quartier des Constellations sont tous équipés.	L'unité métropolitaine en charge de la maintenance de la signalisation Lumineuse Tricolore va diligenter une vérification des modules vocaux.	
Eclairage public	« Améliorer l'éclairage du petit CASINO / Actuellement devant et sous l'espace abrité, des fils sortants indiquent la possibilité d'y installer des lumières mais les installations ne sont pas terminées. C'est le cas aussi pour les bâtiments qui sont mitoyens avec le petit CASINO ». »		Ces installations relèvent du domaine privé. Le gestionnaire des locaux en l'occurrence CASINO sera sensibilisé à la nécessité de maintenir en état de marche ses installations.	



	<p>« Revoir les éclairages car certains passages entre les bâtiments sont trop peu éclairés ».</p>	<p>Parmi les <b>2800 points lumineux que compte JUVIGNAC</b>, ceux qui équipent le quartier des Constellations sont les plus récents (technologie LED).</p> <p>Ils sont équipés de réducteurs permettant d'abaisser l'intensité lumineuse en milieu de nuit, de préserver la biodiversité nocturne et de réduire la facture énergétique.</p>		<p>Il conviendra de mener des investigations sur les secteurs considérés.</p>	
Faciliter les séjours	<p>« Réparer les tables de jeux d'échec qui bougent ».</p>	<p>Des tables de jeux ont effectivement été installées en 2020 dans le cadre du « budget participatif ».</p> <p>Endommagées à plusieurs reprises, la ville s'est interrogée sur l'opportunité de les retirer.</p>	<p>Les tables seront rescellées.</p>		
	<p>« Permettre un accès aux pièces de jeu pour pouvoir les utiliser ».</p>			<p>Il existe plusieurs pistes de solutions qui peuvent être explorées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'utilisation de pièces de jeux personnelles, à l'instar des boules pour les boulistes ?</li> <li>- Créer une consigne à pièces de jeux, à l'instar des consignes à clés pour les locations saisonnières (avec un code) ?</li> <li>- Doter les commerces de la Place du Soleil et de l'Espace Claude LEVI-STRAUSS de jeux de pièces ?</li> </ul>	
	<p>« Installer des bancs avec dossiers, plus confortables. / Installer des bancs avec assises. »</p>	<p>Dans le cadre de ses réflexions en faveur de la <b>ville relationnelle</b> (ville des relations humaines), JUVIGNAC plaide pour le déploiement de bancs dans l'espace public.</p> <p>Les bancs facilitent les micro-séjours, les relations humaines et le lien social.</p>	<p>Des bancs supplémentaires vont être implantés.</p>		
	<p>« Installer des tables sur la place de manière pérenne afin de permettre aux habitants de pouvoir s'y installer pour manger, prendre le goûter ou boire un verre / Penser des tables également pour les personnes en situation de handicap (mobiliers urbains inclusifs). »</p>	<p>Les commerçants de la place et notamment les commerçants de bouche installent d'ores et déjà sur la Place des <b>terrasses équipées de tables et chaises</b>.</p>		<p>La ville s'attachera à <b>sonder les commerçants de la Place</b> pour vérifier avec eux si ces derniers sont disposés à accepter un client qui consommerait chez eux un produit acheté chez un autre commerçant de la place ou sur le marché (des olives, du saucisson, le croissant du boulanger par exemple, ...)</p>	
	Hygiène et propreté	<p>« Installer des cendriers à proximité des commerces et des restaurants. »</p>	<p>Les milliards de mégots jetés chaque année représentent un <b>désastre écologique</b>. La décomposition d'un mégot peut durer jusqu'à 12 années !</p> <p>Pour cette raison, la ville déploie des poubelles munies de cendriers.</p> <p>Cela dit, il appartient aux commerçants d'assurer la gestion de la propreté (donc les mégots) sur leur terrasse afin que celles-ci restent agréables à vivre.</p> <p><b>Le jet de mégot à terre est passible d'une amende de 135€</b> (majorée à 375€) !</p> <p><b>Les pieds d'arbres ne sont pas des cendriers !</b></p>	<p>La ville sensibilisera les commerçants de la place qui déploient des terrasses à l'importance de lutter contre le jet de mégots et aux sanctions auxquelles s'exposent leurs clients.</p> <p>Concomitamment la ville augmentera le nombre de poubelles dotées de cendrier sur l'ensemble de la place.</p> <p>La ville communiquera sur l'utilité pour les fumeurs de s'équiper d'un cendrier individuel.</p>	
<p>« Installer des toilettes publiques sur la place ou à proximité de la place ».</p>			<p><b>Des toilettes autonomes</b> mixtes, accessibles aux personnes à mobilité réduite, munies d'une table à langer seront implantées sur la Place en 2024.</p>		





<p>« Installer des « toutounettes » sur la place ».</p>	<p>Sortir régulièrement son chien permet de rendre son compagnon heureux et bien dans ses pattes : celui-ci est moins sujet aux problèmes comportementaux : destruction, anxiété, peur, fugues, aboiements excessifs, ...</p> <p>Promener son chien contribue aussi à augmenter l'activité physique du maître !</p> <p>Cependant, la <b>grande majorité des « toutounettes »</b> déployées par la ville depuis 4 ans, sont soit <b>détériorées</b> soit systématiquement <b>vidées de leurs sacs</b> destinés à recueillir les excréments.</p>			<p>Ce constat conduit la ville à réfléchir à une <b>campagne de sensibilisation</b> des maîtres, les invitant à sortir promener leur animal de compagnie avec un sac en poche et une bouteille d'eau afin de rincer l'urine de leur chien.</p>	
<p>« Placer des poubelles le long de la rue ».</p>	<p>Au cours de l'été 2022, la ville et la Métropole ont déployé au sein du quartier, une <b>quinzaine de poubelles supplémentaires</b>.</p>	<p>Le contrat de nettoyage de la Place du Soleil prévoit un (1) décrassage par an.</p>	<p>La poursuite de ce déploiement est légitime notamment le long des itinéraires piétons. <b>Des poubelles supplémentaires seront implantées.</b></p>		
<p>« Prévoir dans un premier temps un grand nettoyage de toute la place ; Depuis nos balcons, nous observons que la place est sale et doit être nettoyée régulièrement ».</p>		<p>Le contrat de nettoyage métropolitain prévoit un nettoyage à chaque fin de marché.</p>	<p>Conscientes de l'insuffisance de ce rythme de décrassage, la Ville et la Métropole étudient actuellement la <b>possibilité de doubler la fréquence</b> afin de réaliser deux passages par an.</p>		
<p>« Faire réaliser ensuite un nettoyage plus approfondi de la place après le marché chaque semaine ».</p>		<p>Le nouveau contrat de nettoyage urbain mis en place par la métropole depuis le mois de juin 2023 <b>prévoit un piquage quotidien des espaces verts</b>, une évolution de nature à améliorer la qualité de service.</p>	<p>L'entreprise et des équipes en charge du nettoyage des fins de marchés seront à nouveau sensibilisées sur la qualité de leur prestation.</p> <p>La ville s'interroge sur l'opportunité de remplacer les « ardoises » présentes aux pieds des bosquets, lesquelles ont tendance à s'éparpiller sur la place.</p>		
<p>« Mieux entretenir les espaces entre les immeubles (végétation et nettoyage des déchets). »</p>					
<p>« Sensibiliser les bailleurs au fait de mieux entretenir les locaux poubelles et de veiller au remisage des poubelles à l'intérieur et à leur fermeture ».</p>	<p>Depuis le mois de septembre la ville a initié une démarche particulière avec l'ensemble des bailleurs de la ville et en particulier ceux du quartier des Constellations <b>pour analyser au cas par cas les causes de dysfonctionnements des locaux à ordures ménagères et/ou encombrants, trouver des solutions et les mettre en œuvre.</b></p> <p>Ainsi des rencontres sur site ont eu lieu avec les bailleurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FDI - résidence « la Croix du Sud » ;</li> <li>- SFHE - résidence « Actarus » ;</li> <li>- ACM - résidence « Le Delphinus ».</li> <li>-</li> </ul>	<p>De nouvelles rencontres auront lieu courant novembre avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FDI pour la résidence « Patio Céleste »</li> <li>- CDC HABITAT pour les résidences « Equinoxe » ou « Le Magellan »</li> </ul>			
<p>« Installer un plan du quartier actualisé et plus axé sur tout ce qui se situe à proximité de la place ».</p>		<p><b>Le plan du quartier existe.</b> Il vient d'être repositionné à côté du terminus du tram et de l'aire de jeux, sur un emplacement plus visible que le précédent.</p>			
<p>« Optimiser la visibilité de la présence d'un défibrillateur sur la place ».</p>		<p>La ville compte dix-neuf (19) défibrillateurs automatiques répartis sur l'ensemble de son territoire.</p>		<p>La ville étudiera la possibilité de renforcer la signalétique du défibrillateur équipant la Place du Soleil.</p>	
<p>« Permettre une meilleure identification des résidences et donc une visibilité de leurs noms et des numéros de bâtiments ».</p>				<p>La ville va sensibiliser les propriétaires et gestionnaires des 14 résidences du quartier, sans garantie toutefois que ceux-ci jugent ce besoin opportun et acceptent de prendre en charge la dépense correspondante.</p>	





	<p>« Rendre plus visibles les règles de circulation sur la place. Installer un ou des panneaux avec le rappel des règles et des interdictions. »</p>			<p>La ville fera figurer ces informations sur des totems installés à proximité des bornes rétractables marquant chacun des accès à la Place.</p>	
<p>Sécuriser davantage</p>	<p>« Programmer des actions qui permettent le lien entre la police municipale et les habitants du quartier. »</p>	<p>La police municipale de JUVIGNAC est et avant tout une <b>police de proximité</b>.</p> <p>Des rencontres régulières et informelles ont lieu notamment avec les commerçants des différentes polarités commerciales de la ville.</p>	<p>Les policiers municipaux de JUVIGNAC sensibilisés à cette attente seront invités à <b>intensifier les rencontres avec les habitants</b>.</p>		
	<p>« Installer des caméras dans les garages pour lutter contre les cambriolages et prévoir des rondes de la police plus fréquentes. »</p>	<p>La police municipale sous réserve de l'accord express de syndicats de propriétés est autorisée à pénétrer dans certaines résidences du quartier.</p> <p>Un nouveau <b>Groupeement de Sécurité Résidentielle Inter-bailleurs (GSRI)</b> a été mis en place par la Métropole depuis le mois d'octobre 2023.</p> <p>Financé par les bailleurs sociaux, il regroupe des agents de <b>sécurité qui agiront dans les résidences du parc social</b>. Certaines résidences des Constellations dont la résidence de MAGELLAN gérée par CDC HABITAT ont intégré le dispositif.</p>			<p>Les parkings souterrains des résidences n'appartiennent pas à la ville.</p> <p>La pose de caméras relève de la décision des gestionnaires et/ou propriétaires de résidences. Les locataires doivent en faire la demande à leurs bailleurs et/ou les propriétaires à leur syndic de propriétés.</p>
	<p>« Prévoir des autocollants sur les vitrines des commerçants qui accepteraient d'apporter de l'aide aux habitants en cas de difficultés (agressions hors des horaires de présence de la police municipale, sentiment d'être suivi dans la rue, ...) ou d'accident (habitant s'étant blessé, se sentant mal, ...). »</p>			<p>Une démarche de fond à proposer aux commerçants de la place et plus généralement de la ville.</p>	
	<p>« Installer une borne d'alerte d'urgence sur la place »</p>	<p><b>06 14 63 67 37</b> C'est le <b>numéro à composer</b> pour contacter 7j/7 et 24h/24h, la patrouille de la police municipale de JUVIGNAC.</p>			<p>Les coûts associés au déploiement de bornes d'appel d'urgence (outre l'investissement initial pour l'achat et l'installation des bornes) sont trop élevés et donc inaccessibles pour JUVIGNAC (maintenance, frais de personnel, formation).</p>





Partager autrement l'espace public	« Installer un radar pédagogique et des panneaux clignotants indiquant la limitation de vitesse et/ou la présence de piétons ».				<p>Pour être efficaces, les radars doivent être déployés stratégiquement. A l'appui de campagnes de mesure de vitesses, conjuguée à la densité du trafic, la ville fait le choix de déployer en 2024, 4 radars pédagogiques sur 4 axes jugés prioritaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'avenue de FONTCAUDE</li> <li>2. L'avenue Anna PAVLOVA</li> <li>3. L'allée des THERMES</li> <li>4. Les allées de l'EUROPE</li> </ol>
	« Garantir la piétonisation de la place sauf pour les trottinettes non électriques et les petits à vélos ».	C'est le cas. La réglementation installée à proximité de bornes rétractables marquant l'accès à la place le précise clairement.			
	« Veiller à verbaliser les personnes qui ne respectent pas la réglementation de la place ; par exemple l'interdiction d'y circuler à moto ou en voiture ».	Les brigades de police municipale de JUVIGNAC, très attentives au respect des codes et règlements, <b>verbalisent très régulièrement les contrevenants.</b>			Le projet de <b>vidéoverbalisation en cours de construction</b> devrait faciliter la mission de la police municipale en matière.
	« Sécuriser les espaces partagés (piétons-vélos) ». « Mieux identifier les espaces partagés (piétons-vélos). »				La Ville et la Métropole vont étudier la possibilité de <b>renforcer la signalisation au sol</b> des principales intersections entre les circulations piétonnes et vélos.
Animations	« Prévoir des actions qui permettent d'investir la place. Exemple des rendez-vous Food Truck sur place avec des tables installées pour permettre aux habitants de se retrouver ».	Au mois d'aout 2023, la Ville a organisé les <b>premiers marchés gourmands de producteurs de pays</b> , « en musique », lesquels ont rencontré un franc succès (plus de 250 participants par soirée).			<b>Cette initiative sera pérennisée.</b> Parallèlement, la ville construit actuellement un appel à projet devant permettre à des Food Truck proposant une cuisine du monde de qualité, non concurrentielle avec les commerçants existant de s'implanter plus régulièrement sur le territoire communal.
	« Accompagner l'ouverture d'un café, un lieu familial attractif également pour les jeunes ».	En 2021, la ville de JUVIGNAC a créé une mission « COMMERCES » et recruté une responsable qualifiée qui accompagne dorénavant tous les porteurs de projets.			
	« Aider à l'installation de commerces diversifiés (fleuriste, poissonnier, crémier, papeterie, boutique de décoration, café familial...) ».	C'est notamment dans ce cadre que le propriétaire des murs de l'ancienne brasserie comme le groupe CASINO travaillent de concert avec la ville pour déterminer puis trouver les prochains gestionnaires commerciaux des locaux disponibles leur appartenant sur la Place.			
	« Proposer un marché aux puces mensuel sur la place ».	La ville de JUVIGNAC organise traditionnellement <b>deux vides greniers annuels sur les allées de l'Europe.</b>			L'opportunité de créer un marché aux puces sur la Place du Soleil de surcroit selon une fréquence mensuelle doit être étudiée.
« Investir la place pour la rendre plus vivante : y mettre de la couleur, organiser des expositions en extérieur, ... »	<p>La ville de JUVIGNAC est très attachée à promouvoir <b>l'activation de l'espace public</b> c'est-à-dire à créer les conditions permettant aux juvignacois de l'investir pour s'y retrouver, faire des rencontres, échanger, ou simplement y séjourner en regardant les autres.</p> <p>Dans ce cadre le programme annuel d'animations propose d'ores et déjà de <b>nombreuses occasions de se retrouver sur la place du soleil</b> (fête de la musique, interventions artistiques, octobre rose, village des associations, semaine olympique et paralympique ....)</p> <p>Les <b>photos primées dans le cadre des rencontres annuelles de la photographie sont exposées</b> chaque année dans l'espace public.</p> <p>Le projet du Collège a également <b>donné lieu à une exposition</b> installée dans le quartier face à l'Espace Lionel de BRUNELIS.</p>	<p>La ville s'attèle actuellement à construire un <b>appel à projets</b> pour inviter des associations à investir divers espaces publics, sur des jours et horaires différents afin de proposer des activités physiques pour tous les âges facilitant les rencontres et de fait l'activation de l'espace public (tango, fitness, théâtre, marche urbaine ...)</p> <p><b>RETENONS LA DATE !</b></p> <p>Le 13 mai 2024, la place du Soleil célèbrera le passage de la flamme olympique à JUVIGNAC.</p>		L'intensification des expositions organisées en extérieurs.	





<p><b>Stationner plus facilement</b></p>	<p>« Aménager plus de places de stationnement ».</p>	<p>Le quartier des Constellations desservi par les transports collectifs (ligne 3 du Tram + bus 25), compte près de <b>2 000 places de stationnement</b> pour 1 600 logements soit 1,3 place par logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 628 places de surface, publiques ;</li> <li>- 1380 places en sous-sol, privées ;</li> </ul> <p><b>70 places publiques</b> construites à l'initiative de la ville se situent en pied d'immeuble ce qui porte à confusion ; les résidents les considérant en effet comme privées.</p>	<p>Seize (16) nouvelles places de stationnement seront créées en 2024/2025 à proximité des commerces et de l'aire de jeux.</p>	<p><b>La question n'est pas tant celle du nombre de places que celle de leur disponibilité.</b></p> <p>C'est la raison pour laquelle la ville étudie la possibilité de réglementer l'accès au stationnement public afin de garantir par une meilleure rotation des places existantes, l'accès aux équipements publics, aux commerces...</p> <p>L'opportunité de définir des règles de stationnement pour différents utilisateurs, différents usages et différents types de véhicules.</p>	
<p><b>Une offre ludique mieux adaptée aux besoins</b></p>	<p>« Repenser l'aménagement du square avec des jeux pour toutes les tranches d'âges des enfants et des agrès sportifs extérieurs pour les plus grands ».</p> <p>« Rediriger les enfants qui jouent sur la place vers des équipements de proximité adaptés et accessibles. « Les jeux sur la place sont trop bruyants, beaucoup de nuisances sonores et parfois très tardivement le soir ».</p> <p>« Installer des équipements sportifs (murs d'escalade, installations sportives extérieures, ...) adaptées aux adolescents et adultes ».</p> <p>« Installer un city-stade à proximité du square pour rediriger les enfants qui jouent au football sur la place vers cet équipement ».</p> <p>« La localisation du square n'est pas adaptée et il est trop petit ». Proposition de relocalisation : petit parking devant la salle polyvalente Lionel de BRUNELIS.</p> <p>« A la place actuelle du square, créer un petit jardin partagé permettant le lien social entre les habitants ».</p> <p>« A la place du square, créer des places de parking supplémentaires (parking en hauteur). »</p>	<p>L'offre ludique sur le quartier est effectivement insuffisante et principalement destinée aux plus jeunes enfants.</p> <p>Pour cette raison, le complexe sportif et ludique Ludwig GUTTMANN qui sera livré en 2024 juste à côté de l'école Nelson MANDELA, comportera une <b>terrasse ludique de 4000 m<sup>2</sup></b> équipée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un pumtrack,</li> <li>- De deux terrains de basket à trois,</li> <li>- D'un mini terrain de foot (pitch) ,</li> <li>- De structures de fitness,</li> <li>- De slackline,</li> <li>- De structures de jeu pour seniors,</li> <li>- De structures de jeu pour jeunes enfants,</li> <li>- De toilettes autonomes.</li> </ul> <p>La Ville a recruté <b>deux animateurs de la vie sociale</b> dont l'une des missions consiste à aller au-devant des jeunes qui investissent la place pour mieux les connaître mais également les sensibiliser aux nuisances que peuvent générer certaines de leurs activités.</p>	<p>La modernisation de l'aire de jeux actuelle est inscrite au programme des investissements à réaliser d'ici 2025.</p>	<p>Créer à moyen terme une nouvelle structure ludique sur le parvis de l'espace Lionel DE BRUNELIS.</p>	<p>Il n'est pas souhaitable de retirer aux enfants l'offre de jeux actuelle, qui bien qu'insuffisante répond à un réel besoin des habitants du quartier.</p> <p>Outre d'être onéreuse la création d'un parking en silo n'est pas une solution. Selon les observations conduites, la problématique n'est pas celle du nombre de places mais celle de leur disponibilité ; d'où l'importance <b>d'améliorer la rotation des places existantes et de lutter contre les voitures ventouses.</b></p>
<p><b>Moustiques</b></p>	<p>« Protéger les habitants contre les moustiques. C'est un problème de bien-être et de santé, la place est parfois infestée le soir ».</p>	<p>La ville finance chaque année les campagnes de démositification organisée par le département de l'Hérault.</p> <p>Montant des quatre (4) dernières campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2023 : 16 671 €</li> <li>- 2022 : 17 210 €</li> <li>- 2021 : 16 816 €</li> <li>- 2020 : 13 800 €</li> </ul>			